



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres  
le mardi 25 novembre 2025, à 19 h,  
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

**Présents :** Denis Landry, maire  
Michel Haché, conseiller général  
Suzanne Thériault, conseillère générale  
Cathy Paulin, conseillère quartier 1  
Etienne Cormier, conseiller quartier 2  
Albert Lagacé, conseiller quartier 3  
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4  
Danny Comeau, conseiller quartier 5  
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière  
Ghislain Comeau, directeur général adjoint/trésorier  
Amyka Richard, adjointe administrative/accueil et communautaire

**Invitée :** Mélanie Paulin Gagnon, CPA, CA, de la firme Paulin Gagnon

**Absents :** Poste vacant, conseiller quartier 6

### 1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

*Il prend un moment pour rappeler l'importance d'adopter un comportement respectueux lors des réunions. Il fait également référence aux récentes nouvelles dans les médias concernant le harcèlement envers les élus municipaux et le personnel administratif.*

### 2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

### 3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit.

Page 1 sur 9

#### Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | [info@mdht.ca](mailto:info@mdht.ca)

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-129**

**5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 octobre 2025**

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 octobre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-130**

**6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 novembre 2025**

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 novembre 2025 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-131**

**7. Affaires découlant du procès-verbal**

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

**8. Correspondance**

Aucune question ou commentaire de la part du Conseil.

**9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux**

**9.1. Rapport du comité plénier du 4 novembre 2025**

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du 4 novembre 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

**9.2. États financiers 2024**

*Madame Mélanie Paulin Gagnon, de la firme Paulin Gagnon, vérificateurs comptables de la municipalité, procède à la présentation des états financiers 2024.*

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, adopte les états financiers 2024, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-132**

### **9.3. Nomination au poste de greffière adjointe par intérim**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de confirmer la nomination du poste de greffière adjointe afin de pouvoir compter sur une personne remplaçante en cas d'absence de la greffière pour certaines responsabilités;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer le remplacement temporaire du poste de greffière adjointe;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Danny Comeau que Madame Amyka Richard soit nommée au poste de greffière adjointe par intérim, jusqu'au retour en poste de Madame Jessica Thériault.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-133**

*Le conseiller Danny Comeau sort de la salle de réunion à 19 h 49.*

### **9.4. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)**

#### **9.4.1. Étude des objections**

Aucune objection.

#### **9.4.2. Première lecture du titre de l'Arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a étudié les objections reçues;

Je fais donc la première lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Cathy Paulin que l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-134**

**9.4.3. Deuxième lecture du titre de l'Arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)**

CONSIDÉRANT QUE la première lecture du titre a déjà été faite;

Je fais donc la deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-135**

*Le conseiller Danny Comeau revient dans la salle de réunion à 19 h 53.*

**9.5. Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)**

**9.5.1. Étude des objections**

Aucune objection.

**9.5.2. Première lecture du titre de l'Arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a étudié les objections reçues;

Je fais donc la première lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore.

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-136**

**9.5.3. Deuxième lecture du titre de l'Arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)**

CONSIDÉRANT QUE la première lecture du titre a déjà été faite;

Je fais donc la deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore.

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-137**

**9.6. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du Village**

**9.6.1. Étude des objections**

La directrice générale procède à la lecture des objections écrites qui ont été reçues, soit cinq lettres d'objections contenant sept signataires. La même pétition d'objection avec un total de 60 signatures qui avait été reçue à la première ronde d'étude d'objections a été redéposée, sans indication que les personnes signataires ont été reconultées à la suite de la nouvelle modification proposée.

Une pétition en faveur du projet a été reçue avec un total de 328 signatures, ainsi que 2 lettres d'appui contenant un total de 7 signatures.

Le micro a ensuite été ouvert au public afin de recevoir les objections verbales. Une personne a pris la parole afin de partager son point de vue afin d'appuyer le projet de l'érablière.

**9.6.2. Première lecture du titre de l'Arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du Village**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par l'Érablière du Village et que cette demande a pour but *de permettre l'exploitation d'une érablière commerciale incluant un restaurant et la location de salle pour des réceptions;*

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a étudié les objections reçues;

Je fais donc la première lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Danny Comeau que l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Pour (6) contre (1), Adopté.

**Résolution no 2025-11-138**

**9.6.3. Deuxième lecture du titre de l'Arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du Village**  
CONSIDÉRANT QUE la première lecture du titre a déjà été faite;

Je fais donc la deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville.

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Paulin que l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Pour (6) contre (1), Adopté.

**Résolution no 2025-11-139**

**9.7. Autorisation de nettoyage – Lieu inesthétique ou dangereux – PID 20224176**  
Le présent item est reporté à une réunion ultérieure.

*La conseillère Nathalie Mallais Comeau quitte la salle de réunion à 20 h 39.*

**9.8. Autorisation de nettoyage – Lieu inesthétique ou dangereux – PID 20819132**  
CONSIDÉRANT QUE le bâtiment situé au NID 20819132 a été déclaré comme étant inesthétique et dangereux;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault que le conseil autorise le personnel municipal et les agents chargés de l'exécution des arrêtés municipaux à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux de démolition et de nettoyage de la propriété identifiée par le NID 20819132, situé au 4044, Boul. des Fondateurs, à St-Isidore NB, et que le conseil autorise les coûts afférents raisonnables afin de rendre la propriété conforme à l'arrêté no 2023-01 ARRÊTÉ SUR LES LIEUX INESTHÉTIQUES ET DANGEREUX DANS LA MUNICIPALITÉ DES HAUTES-TERRES et à la *Loi sur la gouvernance locale*. Il est également résolu que le conseil autorise le personnel municipal à entreprendre les démarches nécessaires pour le remboursement des dépenses reliées.

*La conseillère Nathalie Mallais Comeau revient dans la salle de réunion à 20 h 40.*

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-140**

**9.9. Autorisation de nettoyage – Lieux inesthétique ou dangereux – PID 20119145**

CONSIDÉRANT QUE la propriété située au NID 20119145 a été déclarée comme étant inesthétique;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que le conseil autorise le personnel municipal et les agents chargés de l'exécution des arrêtés municipaux à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux de nettoyage de la propriété identifiée par le NID 20119145, située au 1180, rue des Fondateurs, Paquetville NB, et que le conseil autorise les coûts afférents raisonnables afin de rendre la propriété conforme à l'arrêté no 2023-01 ARRÊTÉ SUR LES LIEUX INESTHÉTIQUES ET DANGEREUX DANS LA MUNICIPALITÉ DES HAUTES-TERRES et à la *Loi sur la gouvernance locale*. Il est également résolu que le conseil autorise le personnel municipal à entreprendre les démarches nécessaires pour le remboursement des dépenses reliées.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2025-11-141**

**9.10. Autorisation pour des trajets pour les VTT pour le Club VTT Nord-Est à St-Isidore**

CONSIDÉRANT QUE le Club VTT Nord-Est utilise une portion du boulevard des Fondateurs et que le club a obtenu les autorisations nécessaires du ministère des Transports et de l'Infrastructure ;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Cathy Paulin que le conseil municipal autorise le Club VTT Nord-Est à utiliser deux portions du boulevard des Fondateurs, soit entre le coin du Shell jusqu'à l'épicerie Notre Marché, et de la rue Bois-Hébert jusqu'au chemin Brideau et la rue Brideau pour rejoindre le trajet hors route vers Hacheyville, pour la saison 2025-2026, à condition que la signalisation VTT soit correctement installée et que les utilisateurs respectent les règlements routiers et le secteur résidentiel.

Adopté à l'unanimité

**Résolution no 2025-11-142**

**9.11. Autorisation pour des trajets pour les VTT pour le Club VTT La Rivière à Paquetville**

CONSIDÉRANT QUE le Club VTT la Rivière a déposé une demande pour utiliser une portion du chemin Paquetville, à Bas-Paquetville, ainsi qu'une portion de la rue des Aulnes à la rue des Champs pour rejoindre les trajets hors route;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le conseil municipal autorise le Club VTT la Rivière à

utiliser une portion du chemin Paquetville, pour rejoindre le trajet hors-route à Bas-Paquetville, ainsi qu'une portion de la rue des Aulnes et de la rue des Champs pour rejoindre le trajet hors-route derrière chez Max Pièces d'autos, pour la saison 2025, à condition que la signalisation VTT soit correctement installée et que les utilisateurs respectent les règlements routiers et le secteur résidentiel.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-11-143

## 10. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- Le conseiller Danny Comeau mentionne recevoir des questions de citoyens concernant certains endroits jugés inesthétiques ou potentiellement dangereux dans la région de St-Sauveur. Il souligne également l'initiative citoyenne de M. Rhéal Comeau, de St-Sauveur, qui a permis l'installation d'une meilleure signalisation routière dans le chemin du Bordage, entre Bois-Gagnon et Tilley Road, à la suite d'un accident survenu dans ce secteur. Il souligne l'ouverture de la caserne de St-Sauveur tenue le dimanche 23 novembre 2025, qualifiant l'évènement de réussite. Le conseiller ajoute que les citoyens de St-Sauveur réclament toujours l'installation d'un papillon dans la localité ainsi que l'aménagement d'un parc et d'une patinoire. Il demande par ailleurs que l'administration vérifie la disponibilité de fonds pour l'installation de jeux, notamment par le biais du programme Fonds sur le jeu libre chez-nous.
- Le conseiller Albert Lagacé soulève des questionnements concernant la différence entre les limites de vitesse du chemin Savoie (80 km/h) et du chemin Théophile (50 km/h). Il demande si une lettre pourrait être transmise au ministère afin d'harmoniser la limite de vitesse du chemin Savoie à celle du chemin Théophile, mentionnant que de la vitesse excessive est observée dans ce secteur et préoccupe les résidents.
- Le conseiller Étienne Cormier demande si une requête pourrait être adressée au ministère afin que le chemin Morais et le chemin Duval, à Petit-Paquetville, soient nivelés (grattés). Il soulève également des questionnements concernant l'existence de fonds potentiellement disponibles auprès du gouvernement provincial ou des Commissions de services régionaux.
- Le conseiller Michel Haché formule la même demande pour le chemin Eustache à St-Isidore. Comme le ministère considère qu'il s'agit d'une route non désignée, il se questionne sur la possibilité de transmettre une lettre de la municipalité au député afin de soutenir la démarche.
- Le maire Denis Landry mentionne que des citoyens de St-Sauveur aimeraient que des travaux soient effectués pour réparer la bordure de la rivière dans leur quartier.
- La conseillère Cathy Paulin demande, concernant les fonds recueillis pour la snowbulance, si les pompiers peuvent commencer certains achats étant donné les délais d'attente prolongés pour la réception de l'équipement de celle-ci. Elle informe également qu'une séance d'information aura lieu le 27 novembre à 19 h et se demande si les membres du conseil pourraient y participer, considérant qu'une localité est recherchée pour accueillir les Jeux de l'Acadie 2028.

## **11. Présentations et interventions du public**

Les sujets abordés par le public ont principalement porté sur la signalisation dans les localités, ainsi que la modification de zonage relative au projet de l'Érablière du Village.

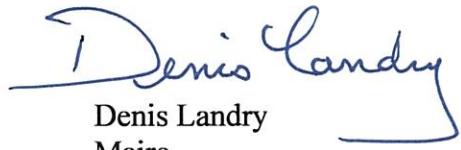
Concernant le projet de l'Érablière du Village, plusieurs citoyens ont exprimé leur appui, mentionnant les retombées économiques potentielles pour la municipalité, notamment en lien avec la clientèle touristique et récréative, ainsi que les possibilités de création d'emplois. Certains ont indiqué que la circulation de véhicules hors route est déjà présente sur le territoire et ne serait pas significativement modifiée par le projet. D'autres ont rappelé les résultats des pétitions soumises, soulignant que la pétition en faveur du projet compte un nombre plus élevé de signatures que celle en opposition. Une citoyenne a également formulé des questions concernant l'entente municipale liée au projet.

Une autre intervention portait sur la snowbulance. En lien avec les échanges précédemment tenus au conseil, une citoyenne a précisé que des fonds avaient été octroyés par la province pour ce type de projet dans d'autres municipalités.

Enfin, un citoyen a remercié le maire pour son soutien dans la mise à jour récente de la signalisation sur le chemin du Bordage. Il a toutefois signalé certains enjeux persistants, notamment la nécessité d'ajouter des lignes jaunes en raison du détour occasionné par la fermeture du pont Snowball à Tracadie-Sheila, ainsi que des préoccupations relatives à la vitesse sur la route 160 à St-Sauveur. Il a suggéré une présence accrue de la GRC ou l'ajout d'un panneau clignotant de vitesse. Le même citoyen a également mentionné qu'un panneau d'avertissement d'arrêt serait requis avant la descente menant à la route 135, à l'intersection de la route 363 à Hacheyville.

## **12. Ajournement**

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 21.



Denis Landry  
Maire



Vanessa Haché Breau  
Directrice générale/Greffière





## ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres  
le mardi 25 novembre 2025, à 19 h,  
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 octobre 2025;
6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 novembre 2025;
7. Affaires découlant du procès-verbal;
8. Correspondance;
9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :
  - 9.1. Rapport du comité plénier du 4 novembre 2025;
  - 9.2. États financiers 2024;
  - 9.3. Nomination au poste de greffière adjointe par intérim;
  - 9.4. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)
    - 9.4.1. Étude des objections;

... 2

- 9.4.2.** Première lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);
- 9.4.3.** Deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-05 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Paquetville pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);
- 9.5.** Modification de l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);
- 9.5.1.** Étude des objections;
- 9.5.2.** Première lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);
- 9.5.3.** Deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-06 arrêté modifiant l'arrêté de zonage de St-Isidore pour le fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);
- 9.6.** Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour l'Érablière du Village;
- 9.6.1.** Étude des objections;
- 9.6.2.** Première lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage pour l'Érablière du Village;
- 9.6.3.** Deuxième lecture du titre de l'arrêté 2025-04 arrêté modifiant l'arrêté de zonage pour l'Érablière du Village;
- 9.7.** Autorisation de nettoyage – Lieu inesthétique ou dangereux – PID 20224176;
- 9.8.** Autorisation de nettoyage – Lieu inesthétique ou dangereux – PID 20819132;

- 9.9.** Autorisation de nettoyage – Lieu inesthétique ou dangereux – PID 20119145;
- 9.10.** Autorisation pour des trajets pour les VTT pour le Club VTT Nord-Est à St-Isidore;
- 9.11.** Autorisation pour des trajets pour les VTT pour le Club VTT La Rivière à Paquetville;
- 10.** Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
- 11.** Présentations et interventions du public;
- 12.** Ajournement.



## AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

---

### **Procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 octobre 2025 :**

- **Nomination d'un comité de sélection pour le poste de direction générale et greffier/greffière**  
Le comité de sélection a commencé son travail et l'annonce de poste a été publié.
- **Signalisation de la municipalité**  
Un appel d'offres pour obtenir les services d'un graphiste est en préparation et sera lancé sous peu.
- **Participation au symposium sur le harcèlement de l'AFMNB**  
Monsieur le maire Landry ainsi que le conseiller Albert Lagacé ont participé au symposium les 14 et 15 novembre derniers au nom de la municipalité.

### **Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 novembre 2025 :**

- **Demande de terrain dans la rue Eustache pour un projet agricole**  
Les promoteurs intéressés par le terrain en question ont reçu la décision du conseil.

### **Suivis ou demandes de renseignements ultérieurs :**

- **École de Saint-Sauveur**  
L'appel d'offres pour la vente était ouvert jusqu'au vendredi 14 novembre.
- **Achats pour le service d'incendie**  
Ceci sera rapporté au conseil dès que les états financiers 2024 seront adoptés.
- **Autorisation de nettoyage – lieu inesthétique ou dangereux – NID 20053278**  
Le comité d'appel a entendu le cas du propriétaire et remettra sa décision sous peu.
- **Autorisation de nettoyage – lieu inesthétique ou dangereux – NID 20812996**  
Le comité d'appel a entendu le cas du propriétaire et remettra sa décision sous peu.



## Liste de la correspondance reçue et envoyée de novembre 2025

### Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
2025-10-21	Municipalité des Hautes-Terres	L'honorable Chuck Chiasson	Nouveau processus priorités municipale
2025-10-24	Municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer (Noël Frenette)
2025-10-27	Municipalité des Hautes-Terres	Vincent Brideau	Comparaison des affiches de bienvenue de St-Isidore
2025-10-31	Denis Landry Maire	Gisèle Breau Le Gouvernail	Invitation pour les maires
2025-11-03	Denis Landry Maire	Gaston Hall Légion 56 Caraquet	Invitation aux cérémonies du 11 novembre
2025-11-10	Municipalité des Hautes-Terres	Jeux de l'Acadie	Invitation session d'information

**Municipalité des Hautes-Terres**

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

2025-11-18	Denis Landry – Maire Membres du conseil	CFA	Invitation au banquet multiculturel de fin d'année
2025-11-18	Municipalité des Hautes-Terres	Pierre McGraw Polyvalente W.-A.-Losier	Demande d'appui W.-A.-Losier
2025-11-20	Municipalité des Hautes-Terres	Municipalité Régionale de Tracadie	Invitation atelier d'engagement

### **Correspondances envoyées**

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
2025-11-04	Armel Lanteigne	Municipalité des Hautes-Terres	Demande de traverse piétonnière commémorative
2025-11-13	Luc Robichaud Député Hautes-Terres-Népisiguit	Municipalité des Hautes-Terres	Invitation ouverture officielle de la caserne de St-Sauveur
2025-11-13	Maire et membres du conseil	Municipalité des Hautes-Terres	Invitation ouverture officielle de la caserne de St-Sauveur
2025-11-13	Paul Boudreau Prévot des incendies	Municipalité des Hautes-Terres	Invitation ouverture officielle de la caserne de St-Sauveur
2025-11-13	Serge Cormier Député fédéral	Municipalité des Hautes-Terres	Invitation ouverture officielle de la caserne de St-Sauveur
2025-11-19	Entreprise de la MDHT	Municipalité des Hautes-Terres	Commandite du journal municipal 2026



## RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 4 NOVEMBRE 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le mardi 4 novembre 2025, à 20 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

### Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Denis Landry, maire	<i>Poste vacant, conseiller quartier 6</i>
Michel Haché, conseiller général	Jessica Thériault, adj. admin./greffière adjointe
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Amyka Richard, adjointe admin.	

### Résumé de la réunion

#### Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 52.

#### Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit.

#### Item 3 – Lecture de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

#### Item 4 – Demande de subvention de la Coopérative de Paquetville

La directrice générale explique aux membres du conseil que la demande avait été soumise en 2024 dans le but d'obtenir un remboursement de l'impôt foncier. À ce moment, le conseil avait pris la résolution d'attendre la mise en place d'une politique de bienvenue.

Page 1 sur 3

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Puisque cette politique n'est pas encore prête à être instaurée, la directrice générale demande au conseil comment il souhaite procéder avec ce dossier.

À la suite de la présentation, les commentaires suivants sont formulés :

- Certains membres du conseil mentionnent qu'ils ont déjà traité des dossiers similaires au cas par cas, notamment un dossier à Saint-Isidore qui avait été approuvé par résolution.
- Les membres du conseil s'entendent pour dire qu'il serait préférable d'attendre la présentation des états financiers avant de rapporter ce point à l'ordre du jour, afin de le traiter selon les moyens de la municipalité.

#### **Item 5 – Résultats des consultations des organismes à but non lucratif**

La directrice générale informe les membres du conseil que la consultation auprès des organismes communautaires a été effectuée au cours des mois d'avril et de mai. Elle mentionne avoir reçu 16 réponses sur un total d'environ 40 organismes présents sur le territoire municipal.

Elle présente ensuite le type de questions posées et indique que les résultats obtenus ne révèlent pas de grandes surprises. Les organismes consultés ont notamment souligné la difficulté à recruter des bénévoles, le besoin d'accompagnement pour la recherche et la préparation de demandes de financement, ainsi que le souhait d'une meilleure diffusion de leurs activités par la municipalité, notamment sur les médias sociaux et le site web.

La directrice générale souligne que ces résultats démontrent clairement le besoin d'une ressource dédiée au communautaire au sein de l'équipe municipale, afin d'appuyer l'organisation d'événements, de soutenir les organismes et de coordonner un calendrier annuel d'activités.

#### **Item 6 – Préparation en vue de l'adoption du budget de 2026**

La directrice générale informe le conseil que les états financiers 2024 et le rapport annuel 2024 ne sont pas encore finalisés ni présentés en entier, mais elle a toutefois avisé le conseil de se préparer à un déficit d'environ 600 000 \$ pour 2024.

Elle explique que, bien que le bilan définitif ne soit pas disponible, les travaux préparatoires pour le budget 2026 ont déjà débuté en calculant l'impact attendu de la perte. La directrice générale souligne également l'impact du gel de l'évaluation foncière sur les revenus municipaux : sans le gel, la municipalité aurait bénéficié d'une hausse d'environ 8 %, alors qu'actuellement l'augmentation réelle est inférieure à 3 %.

#### **Item 7 – Préparation pour la réunion ordinaire du 25 novembre 2025**

La directrice générale informe les membres du conseil que la prochaine réunion ordinaire comprendra la suite des modifications de zonage amorcées lors de la dernière séance. La période d'objection sera ouverte, et les première et deuxième lectures des trois projets de modification seront présentées au conseil.

Elle ajoute que deux dossiers de lieux inesthétiques ou dangereux dans le secteur de St-Isidore seront peut-être prêts pour une décision du conseil.

La directrice générale mentionne également que le conseil pourra prendre connaissance des trajets demandés par le Club VTT Nord-Est et le Club VTT La Rivière pour la prochaine saison.

Elle précise qu'il n'y aura pas de réunion plénière le 18 novembre, puisque celle du 4 novembre en tient lieu. Elle rappelle que la prochaine réunion ordinaire aura lieu le 25 novembre, suivie de celle du 9 décembre.

#### **Item 6 – Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 20 h 20.